



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :  
D\_2023\_18\_3

L' an deux mille vingt trois, le lundi 22 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie, sous la présidence de Madame BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 14

Date de convocation du : 16 Mai 2023

Présents : 11

**Présents** : BREARD Catherine, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, BLANC Wilfried, GUISET Jimmy, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal

Votants : 12

**Pouvoirs :**

LABUSSIÈRE Patricia a donné pouvoir à BREARD Catherine

**Objet : Soirs bleus 2023**

**Absent(s)** : BENETEAU Laurent, TARDY Marie-Line, LABUSSIÈRE Patricia

**Secrétaire de Séance** : Hervé GREGOIRE

Dans le cadre des soirs bleus, la commune a retenu la date du samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Le groupe retenu est la compagnie « Babai Luugu § Alala », avec un concert d'une heure environ. Le coût à la charge de la commune est d'environ 1000 €, déduction faite de la participation du Grand Angoulême.

Comme l'année passée, un marché de producteurs locaux est prévu à partir de 18h30, avec restauration possible sur place, suivi du concert à 21h30.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Catherine BREARD

Emis le 22/05/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire  
le 15 JUN 2023  
Affiché le... 16 JUN 2023

